

**CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ**

Page 1 de 4

**Résolutions adoptées à la 570<sup>e</sup> séance  
tenue le 13 décembre 2010**

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 24 janvier 2011

CU-570-4.1.1 COMITÉ DE RETRAITE

TAUX DE COTISATION EFFECTIFS DES EMPLOYÉS ET DE L'EMPLOYEUR  
POUR L'ANNÉE 2011

Le Conseil de l'Université approuve que les taux de cotisation effectifs des employés et de l'employeur pour l'année 2011 soient haussés chacun de 1 %, et que ces taux soient ajustés, si nécessaire, après le dépôt de l'évaluation actuarielle statutaire, selon les recommandations du Comité de retraite, conformément au document A-2/570<sup>e</sup>/355 déposé aux archives.

CU-570-4.1.2 MODIFICATION AU RÈGLEMENT DU RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ  
DE MONTRÉAL

Le Conseil de l'Université modifie le Règlement du Régime de retraite de l'Université de Montréal, selon les recommandations du Comité de retraite du Régime de retraite de l'Université de Montréal, conformément aux dispositions proposées dans les projets d'amendement I à VII qui sont annexés à la présente résolution pour en faire partie comme s'ils étaient récités au long.

CU-570-4.2 APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT  
LE 31 MAI 2010 ET AUTORISATION DES VIREMENTS INTERFONDS

Le Conseil de l'Université :

1. approuve les États financiers pour l'exercice se terminant le 31 mai 2010, selon le document A 2/570e/356 déposé aux archives;
2. autorise les virements interfonds inscrits aux États financiers de l'Université au 31 mai 2010.

CU-570-4.3 REMPACEMENT DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ACCÈS AUX  
ANIMALERIES (PROJET 51820 - AVENANTS)

Le Conseil de l'Université autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, à signer, pour et au nom de l'Université, les avenants au contrat K-2139 accordé à Alpha TSI, lesquels représentent une

**CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ**

Page 2 de 4

**Résolutions adoptées à la 570<sup>e</sup> séance  
tenue le 13 décembre 2010**

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 24 janvier 2011

dépense supplémentaire estimée à 52 655 \$ avec les taxes, ce qui aura pour effet d'augmenter le montant dudit contrat à un maximum de 191 027 \$ avec les taxes applicables (montant initial de 138 372 \$ + 52 655 \$ pour tous les avenants).

CU-570-4.4 PROJET DE RÉNOVATION DE SALLES DE COURS AU 3200 JEAN-BRILLANT  
(PROJET 51669 - AVENANTS)

Le Conseil de l'Université autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, à signer, pour et au nom de l'Université, les avenants au contrat K-2224 accordé à Quéco électrique Ltée, lesquels représentent une dépense supplémentaire de 41 000 \$ plus les taxes, ce qui aura pour effet d'augmenter le montant dudit contrat à un maximum de 255 221 \$ plus les taxes applicables.

CU-570-4.5.1 PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT D'ESPACES DE RECHERCHE AU PAVILLON  
LIONEL-GROULX (PROJET 51609 - AVENANTS)

BUDGET DE 102 413 \$ POUR L'ENSEMBLE DES AVENANTS AU CONTRAT  
K-2251 DE GASTIER M.P. INC.

Le Conseil de l'Université autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, à signer pour et au nom de l'Université, les avenants au contrat K-2251 accordé à GASTIER M.P. INC., lesquels représentent une dépense supplémentaire de 102 413 \$ (plus les taxes), ce qui aura pour effet d'augmenter le montant dudit contrat à 321 951 \$, plus les taxes applicables.

CU-570-4.5.2 PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT D'ESPACES DE RECHERCHE AU PAVILLON  
LIONEL-GROULX (PROJET 51609 - AVENANTS)

BUDGET DE 127 236 \$ POUR L'ENSEMBLE DES AVENANTS AU CONTRAT  
K-2246 DE ANJALEC CONSTRUCTION INC.

Le Conseil de l'Université autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, à signer pour et au nom de l'Université, les avenants au contrat K-2246 accordé à ANJALEC CONSTRUCTION INC., lesquels représentent une dépense supplémentaire de 127 236 \$ (plus les taxes),

**CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ**

Page 3 de 4

**Résolutions adoptées à la 570<sup>e</sup> séance  
tenue le 13 décembre 2010**

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 24 janvier 2011

ce qui aura pour effet d'augmenter le montant dudit contrat à 762 068 \$ plus les taxes.

CU-570-4.5.3 PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT D'ESPACES DE RECHERCHE AU PAVILLON LIONEL-GROULX (PROJET 51609 - AVENANTS)

BUDGET DE 40 790 \$ POUR L'ENSEMBLE DES AVENANTS AU CONTRAT K-2261 DE CONCETTI DESIGN INC.

Le Conseil de l'Université autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, à signer pour et au nom de l'Université, les avenants au contrat K-2261 accordé à CONCETTI DESIGN INC., lesquels représentent une dépense supplémentaire de 40 790 \$ (plus les taxes), ce qui aura pour effet d'augmenter le montant dudit contrat à 292 040 \$ plus les taxes.

CU-570-4.6 NOMINATION DU DOYEN DE LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET POSTDOCTORALES

Le Conseil de l'Université nomme M. Roch Chouinard doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales pour un premier mandat de quatre ans, débutant le 14 décembre 2010 et se terminant le 31 mai 2015.

CU-570-5.1 ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2011-2012

Le Conseil de l'Université reçoit et adopte les orientations budgétaires 2011-2012.

CU-570-6.1 NOMINATION ET RENOUVELLEMENT DE NOMINATION DE MEMBRES AU COMITÉ DE RETRAITE

Le Conseil de l'Université :

1. révoque la nomination de M. Louis Martel au Comité de retraite du Régime de retraite de l'Université de Montréal;
2. nomme membres du Comité de retraite du Régime de retraite de l'Université de Montréal :

**CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ**

Page 4 de 4

**Résolutions adoptées à la 570<sup>e</sup> séance  
tenue le 13 décembre 2010**

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 24 janvier 2011

- M. Richard Dumont, pour un premier mandat, débutant le 14 décembre 2010 et se terminant le 31 août 2012;
- M. Matthew Nowakowski, pour un deuxième mandat, débutant le 1<sup>er</sup> septembre 2010 et se terminant le 31 août 2013.

CU-570-11 REPORT DE LA DATE DE LA FIN DE RÉALISATION DE PROJET, PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES DE LOISIRS (CEPSUM)

Le Conseil de l'Université :

1. confirme que l'Université souhaite bénéficier du report au 31 octobre 2011 de la date de fin des travaux des projets financés par le Programme d'infrastructures de loisirs/Fonds de développement du sport et de l'activité physique-MELS, à savoir :
  - Terrain synthétique Bellingham, gazon naturel, aménagements divers, gradins, système d'éclairage, alimentation électrique et génie civil (Projet 51840);
  - Remplacement de la surface synthétique du stade extérieur (Projet 51839);
  - Aménagements intérieurs au CEPSUM;
  - Différents équipements fixes (vestiaires, tableau indicateur) au CEPSUM;
2. autorise, si requis, l'achèvement des travaux desdits projets au-delà du 31 octobre 2011 et, le cas échéant, autorise le paiement des dépenses engagées à cette fin après ladite date.
3. autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures et le secrétaire général à signer les documents nécessaires pour le report de la date de fin des travaux ainsi que tout document requis pour la mise en œuvre de la présente résolution.

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot